

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE NORD PICARDIE BOIS

Le jeudi 27 avril 2017 à la Faloise (80)

✓ Liste des personnes présentes ou représentées

📁 Feuille d'émargement en annexe 1

En l'an deux mille dix-sept, le vingt-sept avril, les membres de l'association se sont réunis à La Faloise (80) sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par :
Monsieur Olivier FOSSÉ, en sa qualité de président de l'association,
Monsieur Bruno PIRET, en sa qualité de trésorier.

Le Président constate que les membres votants sont présents ou représentés. Le quorum est atteint. Par conséquent le Président déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie les personnes présentes à l'assemblée générale et salue la présence du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable et la mobilisation de tous les acteurs de la filière forêt-bois.

Le Président excuse les membres du conseil d'administration suivants :
François LACOSTE, Conseil régional de l'ordre des architectes Nord-Pas de Calais
Laurent LEPAUL, INGEBOIS
Patrice LEROUX, Entrepreneurs des Territoires
Régis NOBECOURT, scierie NOBECOURT
Bertrand WIMMERS, ONF Picardie

✓ Ordre du jour :

- I. Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2016, rapports du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes
- II. Master plan 2016-2020
- III. Présentation du budget prévisionnel 2017
- IV. Focus sur quelques actions réalisées en 2016, programme d'actions 2017

56 rue du Vivier, 80000 Amiens – 03 22 89 38 52 et 34bis rue Emile Zola, 59650 Villeneuve d'Ascq – 03 20 91 32 49

contact@nord-picardie-bois.com

www.bois-et-vous.fr



- V. Cotisations 2017
- VI. Renouvellement du conseil d'administration
- VII. Questions diverses
- VIII. Présentation du baromètre sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale, par M. Stéphane Latouche, directeur régional de la Banque de France
- IX. Projection du film "TED conférence" de Mickaël Green : pourquoi construire des gratte-ciels en bois

 Diaporama en annexe 2


I/ Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2016, rapports du Trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

Rapport de Monsieur PIRET, trésorier de l'association

Le résultat de l'exercice 2016 est meilleur que le résultat 2015. Le compte d'exploitation est à l'équilibre. Les éléments d'amélioration portent sur la maîtrise des charges et sur un taux de financement du Conseil régional des Hauts-de-France supérieur aux années précédentes.

Le Trésorier remercie les partenaires financiers ainsi que l'expert-comptable et le commissaire aux comptes pour leurs missions respectives sur l'exercice 2016.

Rapport de Monsieur BAZIN, expert-comptable (société AXIS)

 cf. diaporama en annexe 2, pages 5 à 12

Monsieur Bazin remercie l'équipe pour le travail réalisé sur les comptes et l'effort budgétaire consenti. Le résultat d'exploitation est à l'équilibre.

Quelques points à retenir :

- Des créances sur subventions à recevoir à hauteur de 447 K€ à fin 2016, soit 59 % du volume des subventions conventionnées en 2016, nécessitant le recours à du Dailly (402 K€ à fin décembre 2016).
- La comptabilisation d'un avoir SYLVABOIS de 15 K€ en autres produits d'exploitation.
- Des fonds propres qui se redressent sous l'effet de l'excédent 2016, et qui représentent 1,63 mois de fonctionnement contre 0,93 mois à fin 2015.
- Un résultat exceptionnel excédentaire de 55 K€, justifié principalement par l'octroi d'un complément de financement au titre de l'année 2015 par la Région Nord-Pas de Calais, lequel est inscrit en produits exceptionnels sur l'exercice 2016.
- Sur la base des informations de l'association, la Région Nord-Pas de Calais avait versé un excédent de financement au titre de 2014 pour un montant de 56 K€, lequel est toujours inscrit en « autres dettes » au passif du bilan.

Rapport de Monsieur ARMANDE, Commissaire aux comptes (société KPMG)

Monsieur ARMANDE procède à la lecture du rapport sur les comptes 2016 qu'il a certifiés. Suit la lecture du rapport spécial sur les conventions réglementées.

Il souligne l'amélioration de la situation financière de l'association grâce au soutien de la Région Hauts-de-France. L'association a l'avantage d'être déjà implantée sur les deux anciennes régions, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres associations confrontées à la problématique de fusion.

L'année 2016 fut compliquée : procédure alerte, problèmes de trésorerie. L'association fonctionne sans fonds propres avec des enjeux sur les actions. 92 % des ressources proviennent des subventions. Il est nécessaire d'engager les dépenses pour pouvoir solliciter le versement des subventions correspondantes. Le fonds de roulement nécessaire pour que l'association puisse fonctionner n'est pas suffisant, il est donc nécessaire de faire appel aux établissements bancaires via un dispositif de cession de créance. Le commissaire aux comptes attire l'attention sur les délais de paiement importants concernant les fonds européens.

Questions de l'assemblée

Pierre de CHABOT TRAMECOURT s'interroge sur la pérennité des subventions de l'association.

Olivier FOSSÉ rappelle que la Région s'est engagée par la signature du contrat de filière mais également par la mise en place du Master plan (mise en opérationnalité du contrat de filière). Le retour est plutôt positif.

Pierre de CHABOT TRAMECOURT se demande si les subventions versées par la région Hauts-de-France ne vont pas diminuer compte-tenu de la fusion.

Bruno PIRET souligne que le taux de financement accordé par la Région a augmenté pour l'année 2017

Bernard COLLIN demande si l'interprofession a bien été conviée aux consultations en cours sur le futur SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires). Il met en effet en garde contre le « saucissonnage » effectué par la Région. Lors des travaux sur la thématique « biodiversité » auxquels il a participé et qui étaient présidés par Mme LIETARD, le Master Plan aurait dû être présenté pour que chacun comprenne la filière dans son ensemble. En découpant ainsi la filière entre Biodiversité et Climat-Air-Energie, il est à craindre que l'on perde en visibilité et en prise en compte.

Fabienne DELABOUGLISE, déléguée générale, indique que l'interprofession participera aux travaux sur la thématique Climat Air Energie, prévus le 5 mai et présidés par Philippe RAPENEAU. Elle était également présente, avec François CLAUCE, du CRPF, lors du lancement des travaux du SRADDET le 2 février à Beauvais, ce qui leur a permis à tous deux d'intervenir à plusieurs reprises sur la filière. L'équipe de Nord Picardie Bois va garder en tête cette question de transversalité quand elle participera à ces travaux.

Olivier FOSSÉ propose au représentant du Conseil Régional de prendre la parole. Monsieur Martin DOMISE, élu dans la Somme, ne porte pas la délégation en charge des dossiers de la filière ni sur l'environnement. Il est en charge de la vie associative et assure une présence politique aux AG demandées.

Monsieur DOMISE indique que la Région a rencontré des difficultés d'organisation, pour définir ses modalités de soutien, une stratégie différente, juste, qui ne lèse personne. Xavier BERTRAND a souhaité que Mr DOMISE soit présent, qui fera remonter les points évoqués à MM. RAPENEAU et BERTRAND. Il ressent le besoin de visibilité exprimé par la filière, l'entend et s'engage à en parler au cabinet.

Sonia PELTIER demande des précisions sur l'avoir Sylvaboïs, présenté dans les comptes.

Philippe DUTHOIT, prescripteur bois, explique que Nord Picardie Bois a réservé un stock d'avivés chêne pour la réalisation des essais de lamellé collé et l'anticipation des besoins pour le projet des bureaux du Conservatoire des Espaces Naturels à Lillers. Le stock correspondant aux besoins pour les besoins du projet a été commandé et réglé à Sylvaboïs par l'entreprise titulaire du marché. Sylvaboïs a rétrocedé le montant équivalent de ce stock conformément à la convention établie à cet effet.

Le Président soumet au vote de l'assemblée les deux résolutions pour l'approbation des comptes et l'affectation du résultat.

PREMIERE RESOLUTION : approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir entendu :

- la présentation du rapport de l'expert-comptable,
- la présentation du rapport du commissaire aux comptes,

approuve tels qu'ils sont présentés les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) arrêtés au 31.12.2016.

DEUXIEME RESOLUTION : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat excédentaire de l'exercice d'un montant de 55K€ au compte de report à nouveau.

Vote à main levée

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0


Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité

Olivier FOSSÉ remercie le Trésorier pour son travail remarquable – convaincre les banques, gérer la trésorerie – ainsi que la déléguée et son équipe pour la réalisation des actions à 96 %.

Le Président remercie également les partenaires financiers : la Région Hauts-de-France, la DRAAF, l'ADEME, France Bois Région et France Bois Forêt.

II/ Présentation du Master plan 2016-2020

Olivier FOSSÉ rappelle que le Master plan 2016-2020 de la filière régionale forêt bois est le résultat d'un travail collectif, mené de juin à décembre 2016. Ce document a été remis à Philippe Rapeneau, vice-président du Conseil Régional en charge du développement durable, de la troisième révolution industrielle et de la transition énergétique, et a fait sensation lors de cette rencontre en décembre. Les participants sont invités à lire l'interview de Philippe Rapeneau dans le numéro spécial bois de la Chronique du BTP, sorti la veille de cette assemblée générale.

 Cf. annexe 3

Le Master plan définit 6 priorités et 14 objectifs, et vise à travailler sur toutes les composantes, qui doivent être impliquées à leur juste valeur :

- Promouvoir, prescrire des bois locaux
- Produire du bois : gérer, mobiliser, renouveler
- Valoriser les écosystèmes forestiers : environnement et biodiversité
- Dynamiser les entreprises par l'innovation et l'investissement
- Bois énergie
- Emploi formation


III/ Présentation du budget prévisionnel 2017

La déléguée de l'association présente le budget prévisionnel 2017. Il est à noter que ce dernier est lié au Master plan et évoluera certainement en fonction des décisions de la Région.

Le budget prévisionnel 2017 s'élève à 982 864 euros.

Au niveau des dépenses : le poste salaires et charges représente plus de la moitié du budget, l'autre moitié étant constituée des coûts indirects (charges de fonctionnement), des frais de déplacement et de mission, des actions de formation, des études, des essais et des actions de communication.


A noter les dépenses conséquentes liées à l'enquête ETF, l'étude emploi et formation sur la filière et les essais et tests prévus sur la résistance mécanique du bois.

 cf. diaporama en annexe 2, page 19

En ce qui concerne les recettes prévisionnelles : le Conseil régional des Hauts-de-France représente 64 % des recettes attendues. Le FREME et l'Etat constituent 15 % des recettes. Les fonds européens ont été estimés à hauteur de 12 %.

La part d'autofinancement de Nord Picardie Bois s'élève à 8 %. Il s'agit des cotisations, de la participation des professionnels (formations, salons), des remboursements de l'OPCA sur les actions de formations en faveur des salariés et de fonds collectés via France Bois Forêt et France Bois régions.

La déléguée souligne que le montant des adhésions 2017 s'élèvent à ce jour à 11 000 euros sur un budget prévisionnel de 13 000 euros.

 cf. diaporama en annexe 2, pages 20 et 21

Pierre de CHABOT TRAMECOURT serait intéressé de savoir ce qui est perçu de la CVO sur la région, au vu des sommes versées par les coopératives et les propriétaires forestiers sur le territoire : qu'est-ce qui revient en région Hauts-de-France ?


La question a déjà été posée à France Bois Forêt (collecteur de la CVO), sans réponse ; elle sera posée de nouveau.

Henri De WITASSE THEZY propose de faire l'étude nous-mêmes sur les propriétaires forestiers et les entreprises qui payent une contribution.

Le budget prévisionnel 2017 a été adopté par le Conseil d'administration en décembre 2016.


IV/ Focus sur quelques actions réalisées en 2016, programme d'actions 2017

Fabienne DELABOUGLISE, déléguée de l'association, donne la parole aux salariés pour la présentation par chacun-e d'une action phare réalisée sur l'année 2016 et une action prévue en 2017. Le rapport d'activité présente toutes les actions réalisées sur l'année 2016.

 Cf. annexe 4


Philippe DUTHOIT, prescripteur bois sur le versant Nord-Pas de Calais :

- Les projets construction bois régionaux en cours
- Les bois techniques dans la construction

 cf. diaporama en annexe 2, pages 23 à 26


Thomas BAUDOT, prescripteur bois sur la région Picardie :

- Focus sur le chantier Maison de cèdre
- L'utilisation des bois locaux dans la réhabilitation

 cf. diaporama en annexe 2, pages 27 à 30


Fanny CADORET, chargée de mission amont et 1^{ère} transformation :

- Les formations marquage CE
- La préparation de l'enquête sur les Entreprises de Travaux Forestiers

 cf. diaporama en annexe 2, pages 31 à 34


Maëva FREROT, chargée de mission bois énergie :

- Elargissement de l'observatoire aux Hauts-de-France, Etat des lieux 2017
- Colloque bois énergie en fin d'année

 cf. diaporama en annexe 2, pages 35 à 38


Marine HELFER, chargée de mission communication, formation et promotion de la filière :

- Lancement en 2016 de la communication numérique
- 2017 : rencontre d'affaires en juin

 cf. diaporama en annexe 2, pages 39 à 42


Clément MESSIAS, chargé des projets européens :

- Installation d'une nouvelle base de données, CiviCRM
- Lancement des projets européens Interreg

 cf. diaporama en annexe 2, pages 43 à 46

Guillaume DEBRABANDERE, conseiller développement économique :


- Mission développement économique, nouvelle prestation facturable
- Cambium Hauts-de-France

 cf. diaporama en annexe 2, pages 47 à 50

René LEMPIRE félicite l'équipe pour ces présentations et pour ces actions, on sent que cela bouge et avance. Il souhaite que l'interprofession ait plus d'adhérents privés.

V/ Cotisations 2017

Le montant des cotisations pour l'année 2017 est présenté à l'assemblée, inchangé depuis 2016.

 cf. diaporama en annexe 2, page 52

L'assemblée générale adopte le maintien du tarif des cotisations à l'unanimité.

Bernard COLLIN demande pourquoi les forestiers payent deux fois, au titre de syndicats et d'union régionale. Henri De WITASSE THEZY indique que cela ne le dérange pas car le travail est fait.

Charles Du HAYS précise qu'historiquement les cotisations étaient la seule ressource de l'association, ce qui l'avait amenée à multiplier les adhérents autant que possible. Cette pratique, mise en place au départ, est restée effective aujourd'hui. Dans la structure actuelle du budget, ces cotisations ne représentent plus une

part importante. Fabienne DELABOUGLISE répond qu'à ce jour l'existant a été repris tel quel. Mais une évolution des statuts est envisagée en fin d'année, qui permettra de revoir ce point.

VI/ Renouveaulement du conseil d'administration

Le Conseil d'administration, élu en 2014, a été renouvelé par tirage au sort en 2015 et 2016. La durée du mandat étant de 3 ans, le tiers restant doit être renouvelé cette année, sans besoin de procéder à un tirage au sort.

Le Président propose à l'assemblée de procéder au vote à main levée. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

cf. diaporama en annexe 2, pages 53 à 60

✓ Collège 1 : production

Sont élus actuellement au conseil d'administration :

CRPF : Henri DE WITASSE THEZY

ONF : Bertrand WIMMERS

Union régionale des propriétaires forestiers sylviculteurs : René LEMPIRE

CF2A : Pierre DE CHABOT TRAMECOURT

Entrepreneurs des Territoires : Patrice LEROUX

« Tiers » sortant (non tiré au sort en 2015 et 2016) :

CRPF : Henri DE WITASSE THEZY

ONF : Bertrand WIMMERS

Union bi régionale des propriétaires forestiers sylviculteurs : René LEMPIRE

Se présentent :

CRPF : Henri DE WITASSE THEZY

ONF : Eric MARQUETTE

Union bi régionale des propriétaires forestiers sylviculteurs : René LEMPIRE

Vote à main levée :

Abstention : 0

Contre : 0

Membres élus à l'unanimité par l'assemblée pour représenter le collège 1.

Le collège est 1 est donc composé comme suit :

CRPF : Henri DE WITASSE THEZY

ONF : Eric MARQUETTE

Union bi régionale des propriétaires forestiers sylviculteurs : René LEMPIRE

CF2A : Pierre DE CHABOT TRAMECOURT

Entrepreneurs des Territoires : Patrice LEROUX

✓ Collège 2 : première transformation

Sont élus actuellement au conseil d'administration :

Union des Scieurs des Peupliers du bassin picard : Régis NOBECOURT
La Rainneilloise / Nord Picardie Bois Bûche : Bernard DUCANGE
Syndicat des exploitants forestiers scieurs du Nord : Anny-Claude MORISAUX
Stora Enso / membre d'honneur : Bruno PIRET

« Tiers » sortant (non tiré au sort en 2015 et 2016) :

Union des Scieurs des Peupliers du bassin picard : Régis NOBECOURT
Stora Enso / membre d'honneur : Bruno PIRET

Se présentent :

Syndicat des exploitants forestiers scieurs de l'Aisne : Sonia PELTIER
Scierie Alglave et fils : Christophe ALGLAVE

Vote à main levée :

Abstention : 0

Contre : 0

Membres élus à l'unanimité par l'assemblée pour représenter le collège 2.

Le collège 2 est donc composé comme suit :

La Rainneilloise / Nord Picardie Bois Bûche : Bernard DUCANGE
Syndicat des exploitants forestiers scieurs du Nord : Anny-Claude MORISAUX
Syndicat des exploitants forestiers scieurs de l'Aisne : Sonia PELTIER
Scierie Alglave et fils : Christophe ALGLAVE

✓ Collège 3 : deuxième transformation

Sont élus actuellement au conseil d'administration :

FFB Picardie : Laurent RIBEIRO
FFB Picardie : Fabrice ELOY
CAPEB Picardie : Patrick RAGOT
Fédération Nord des SCOP BTP : Hervé PIAULT
FFB Nord-Pas de Calais : Yves LAVOGEZ
FFB Nord-Pas de Calais : Olivier FOSSÉ

« Tiers » sortant (non tiré au sort en 2015 et 2016) :

FFB Picardie : Laurent RIBEIRO
CAPEB Picardie : Patrick RAGOT
Fédération Nord des SCOP BTP : Hervé PIAULT
FFB Nord-Pas de Calais : Olivier FOSSÉ

Egalement à remplacer : Fabrice ELOY, Yves LAVOGEZ

Se présentent :

FFB Hauts-de-France versant picard : Laurent RIBEIRO
FFB Hauts-de-France versant picard : Olivier GUERIN
FFB Hauts-de-France versant Nord-Pas de Calais : Guillaume PIMBERT
FFB Hauts-de-France versant Nord-Pas de Calais : Olivier FOSSÉ
CAPEB Picardie : Patrick RAGOT
Fédération Nord des SCOP BTP : Hervé PIAULT

Vote à main levée :

Abstention : 0

Contre : 0

Membres élus à l'unanimité par l'assemblée pour représenter le collège 3.

Le collège 3 est donc composé comme suit :

FFB Hauts-de-France versant picard : Laurent RIBEIRO
FFB Hauts-de-France versant picard : Olivier GUERIN
FFB Hauts-de-France versant Nord-Pas de Calais : Guillaume PIMBERT
FFB Hauts-de-France versant Nord-Pas de Calais : Olivier FOSSÉ
CAPEB Picardie : Patrick RAGOT
Fédération Nord des SCOP BTP : Hervé PIAULT

✓ Collège 4 : acteurs transversaux à la filière

Sont élus actuellement au conseil d'administration :

Architecte : François LACOSTE
Bureau d'étude INGEBOIS : Laurent LEPAUL
Centre Agro Paysager et Forestier - UFA Bavay : Xavier MARCHANT
Lycée professionnel Jacques Le Caron : Miguel DOS SANTOS

« Tiers » sortant (non tiré au sort en 2015 et 2016) :

Architecte : François LACOSTE
Lycée professionnel Jacques Le Caron : Miguel DOS SANTOS

Se présentent :

Conseil régional de l'ordre des architectes NPDC : François LACOSTE
Lycée EPIL : Patrick OLIVIER
Association Peuplier Nord-Pas de Calais Picardie : Bruno PIRET

Vote à main levée :

Abstention : 0

Contre : 0

Membres élus à l'unanimité par l'assemblée pour représenter le collège 4.

Le collège 4 est donc composé comme suit :

Bureau d'étude INGEBOIS : Laurent LEPAUL

Centre Agro Paysager et Forestier - UFA Bavay, Xavier MARCHANT

Conseil régional de l'ordre des architectes NPDC : François LACOSTE

Lycée EPIL : Patrick OLIVIER

Association Peuplier Nord-Pas de Calais Picardie : Bruno PIRET

Une réunion du conseil d'administration sera programmée courant octobre 2017.

VII/ QUESTIONS DIVERSES

Fabienne DELABOUGLISE présente rapidement les prochains événements organisés par Nord Picardie Bois et ses partenaires (cf. calendrier remis aux participants). Elle précise que le rapport d'activité 206 sera distribué à la sortie de l'assemblée générale.

Olivier FOSSÉ indique qu'une AG extraordinaire est en réflexion pour voter une modification des statuts, qui sera préparée par le conseil d'administration : changement de nom, refonte des règles de vote, des catégories de cotisations.

Henri DE WITASSE THEZY demande s'il y a eu une simplification au niveau national entre France Bois Forêt (FBF) et France Bois Région (FBR). La réponse étant négative, il précise que l'idéal pour la filière serait d'avoir un seul collecteur.

VIII/ PRESENTATION DU BAROMETRE BANQUE DE FRANCE

Stéphane LATOUCHE, directeur régional de la Banque de France, présente l'étude Acsel, « Baromètre sur la situation économique et financière des entreprises de la filière ».

📁 Cf. diapos en annexe 2, pages 62 à 86

📁 Cf. Baromètre Acsel en annexe 5

Synthèse

La filière bois régionale est marquée par :

- Un faible taux de renouvellement du tissu d'entreprises lié à un taux de défaillances élevé,
- Une érosion régulière de l'activité mais une meilleure résistance à la baisse que la moyenne nationale,
- Un faible taux de valeur ajoutée à relier à la faiblesse de l'investissement et de la R&D,
- Une rentabilité insuffisante dans les activités de bâtiment et du commerce, notamment chez certains grands acteurs. Un redressement à poursuivre dans la fabrication de meubles,
- Des structures financières correctes offrant une capacité d'endettement, en partie contrainte par la faiblesse des marges,
- Une capacité de remboursement compromise pour 1/3 des entreprises de la filière.

Echanges

Olivier FOSSÉ remercie Monsieur LATOUCHE et précise que cette étude a pu être réalisée grâce à un financement accordé par la DRAAF.

Henri de WITASSE THEZY demande si la Banque de France va faire remonter cette étude aux instances dirigeantes du pays.

Stéphane LATOUCHE répond qu'en effet ces éléments sont communiqués aux ministères. Il précise que Nord Picardie Bois est propriétaire de l'étude, et peut en faire ce que bon lui semble.

Olivier FOSSÉ rappelle que le Master Plan a évalué un besoin d'investissements à hauteur de 8 millions € sur 4 ans. Il rappelle également qu'il prévoit la création du dispositif Cambium, qui a précisément pour but d'accompagner les entreprises et de rassurer les partenaires financiers.

Bruno PIRET demande si dans l'étude, il s'agit de l'exportation de matière première ou de produits finis. Stéphane LATOUCHE répond que c'est essentiellement l'industrie qui exporte, cette étude étant hors exploitation forestière et sylviculture.

Enfin, Stéphane LATOUCHE présente l'outil GEODE à destination des entreprises : expertise financière, positionnement sectoriel, prévisionnel. Une convention a été signée entre la Banque de France et Nord Picardie Bois, permettant aux adhérents de la filière de bénéficier d'un tarif réduit.

IX/ PROJECTION DU FILM « TED conférence »

Le film est visible à l'adresse :

https://www.ted.com/talks/michael_green_why_we_should_build_wooden_skyscrapers?language=fr

Le FCBA annonce qu'il organise son premier congrès international sur les Immeubles bois au cœur de la Ville Durable et de la Transition Ecologique du 12 au 15 septembre 2017 à Bordeaux

<http://wood-rise-congress.org/>

Olivier FOSSÉ, président, demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer.

Aucune question n'étant à plus l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Olivier FOSSÉ clôt l'assemblée générale et remercie les participants.

X/ RENOUELEMENT DU BUREAU

A l'issue de l'assemblée, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder au renouvellement du bureau. Ont été élus à l'unanimité par vote à main levée :

Le Président : Olivier FOSSÉ

Les vice-présidents : Henri de WITASSE THEZY et Anny Claude MORISAUX

Le trésorier : Bruno PIRET

Le secrétaire : Eric MARQUETTE

Le secrétaire suppléant : René LEMPIRE

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président,
Olivier FOSSÉ

Le Secrétaire,
Eric MARQUETTE